

Image not found or type unknown



Refus réservation chambre d'hotes

Par **grodiose**, le **14/01/2010** à **15:19**

Bonjour,

Je vais me marier en août. Pour que mes invités puissent profiter au mieux de la soirée, je désire réserver des chambres d'hôtes dans le village où se déroule le repas de fêtes. Malheureusement, il n'y a qu'un établissement de chambre et d'hôtes et il me refuse la réservation sur le motif qu'il espère des réservations plus longues donc plus rentable pour eux. On t'il le droit de refuser une réservation ? Cela s'apparente beaucoup à un refus de vente.

Cordialement,
GRODIOSE